






L'origine de TERVES est vraisemblablement gallo-romaine : Tarvia - signifiant villa en latin décadent - ou Trivis - divinité à trois corps et trois têtes. Cette déesse des voies et chemins était adorée par les romains et détestée des Gaulois car dans la croyance populaire, elle présidait à la mort et à la magie.


 L'itinéraire débute au nord-est de **l'église Notre-Dame** (XIX^e), côté salle des fêtes (aire de pique-nique à l'arrière), par la rue de la cure et se poursuit par le chemin de Maugrain. Au deuxième carrefour, tourner à droite, rue des Coulies. Poursuivre à droite et longer le cimetière pour arriver rue du Beugnon. Prendre à gauche, puis à droite la voie communale pour rejoindre la Toutaire.

Après 150 m sur la route des Regouilleries,  tourner à gauche sur un chemin empierré bientôt bordé d'une **haie de merisiers**.


 A l'entrée du village de La Toutaire, quelques **bâtiments restaurés** avec soin.

Emprunter une voie communale et  poursuivre par un large chemin qui descend dans la vallée du **Ton**, ici à 1500 m en aval de sa source. La perspective qui s'offre alors permet d'avoir une idée de l'importance des **puits** qui alimentaient en eau potable le bourg de Terves ainsi qu'une partie de Bressuire, il y a moins de 50 ans.


 Au **calvaire de la Croix de Pierre**, traverser très prudemment la D 38. D'ici le  belvédère permet un point de vue sur le bourg de Terves.

Au sud du Bois Guillot, nombre de chemins ont disparu ou ont été échangés. La randonnée fait un détour par le village et se poursuit par un chemin de terre qui se transforme bientôt en **chemin creux**,  en lisière d'un bosquet. L'itinéraire débouche à proximité de la Châtaigneraie mais évite le hameau en tournant à droite

sur un chemin d'exploitation jusqu'à un sentier herbeux qui longe une haie et contourne une grande parcelle.






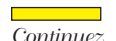


 Sur le point haut du sentier, point de vue sur le bocage bien au-delà de la commune de Terves.

Après quelques mètres sur une voie communale, le circuit se prolonge par un chemin empierré, bordé d'arbres. Tourner à gauche sur une route longeant une voie ferrée, bientôt franchie par un pont.

 Aussitôt après, s'engager à droite sur un **chemin creux** aménagé en **sentier nature pédagogique** par les élèves de l'école publique de Terves.

Dans ce secteur le parcellaire traditionnel du Bocage subsiste : les petites parcelles de prairies embocagées sont adaptées à l'élevage bovin. Les troupeaux de vaches laitières y trouvent l'ombrage des chênes têtards.

Laisser à gauche le hameau de la Boulardière en tournant à droite sur la route. Bifurquer ensuite à gauche sur un large chemin d'exploitation puis à droite à 400 m sur le chemin du Pas Bodin qui permet alors d'entrer dans le bourg de Terves. Attention, prudence dans la traversée.

 Patrimoine bâti	 Point de vue
 Aire de pique-nique	 Patrimoine naturel
 Traversée de route	
Code du Balisage	
 Continuez	 Mauvaise direction
 Changez de direction	



TERVES

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- **l'église Notre-dame de Terves ;**
 - **la vallée du Ton ;**
 - **divers bâtiments restaurés ;**
- **plusieurs chemins creux bordés de haies ;**
 - **quelques points de vue ;**
 - **un calvaire ;**
- **un sentier nature pédagogique ;**
- **le parcellaire traditionnel du Bocage et ses chênes têtards.**

Bonne randonnée...

...et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun débris derrière vous ;
 - respectez les lieux habités ;
 - restez sur les sentiers ;
- maintenez les chiens en laisse.



- © Comité Départemental des Deux-Sèvres de la Randonnée Pédestre
- Comité Départemental de Tourisme en Deux-Sèvres
www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".
Tél. 05 49 06 77 65

infob@9-melle - 05 49 79 03 88

TERVES



Sur les pas de la déesse Trivis

*Au détour d'un chemin creux,
le soleil avec ses jeux d'ombres
et de lumières vous permettra
peut-être d'apercevoir
la déesse Trivis...*

Accès : 4 km au sud de Bressuire

●
Départ : église de Terves

●
Distance : 10 km

●
Durée : 2 h 30

●
Balisage : jaune

Rando pédestre
en Deux-Sèvres